

Du renouveau de la politique industrielle à une politique industrielle durable en Wallonie

Benoît Bayenet

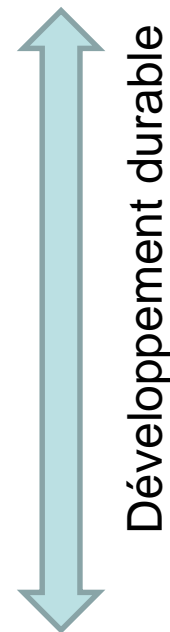
Email : bbayenet@ulb.ac.be

8 juin 2017
Bruxelles



Depuis 10 ans : mise en œuvre d'une politique économique structurelle COHERENTE ET DURABLE axée sur les fondamentaux de l'économie wallonne dans le cadre du Plan Marshall (1, 2.vert, 4.0)


- Politique industrielle (pôles de compétitivité et smart spécialisation)
- Recherche et innovation (réforme des aides à la recherche)
- Créativité et entrepreneuriat (Creative wallonia, etc.)
- Productivité (Digital Wallonia)
- Soutien aux acteurs économiques (simplification administrative et fiscale et plan PME)



Besoin d'une stratégie régionale pour concilier bassins d'emplois et bassins économiques



Une politique industrielle

- prise de conscience progressive que l'on est confronté à un phénomène de mutation industrielle plutôt qu'à une désindustrialisation stricte
- prise de conscience que le maintien d'une base industrielle forte est toujours un facteur essentiel de croissance et d'innovation
- mais nécessité de concevoir des politiques industrielles plus systémiques intégrant l'ensemble des acteurs, la composante territoriale, les facteurs de compétitivité, etc.  réflexions en matière de domaines technologiques et/ou économiques et non plus en termes de secteurs



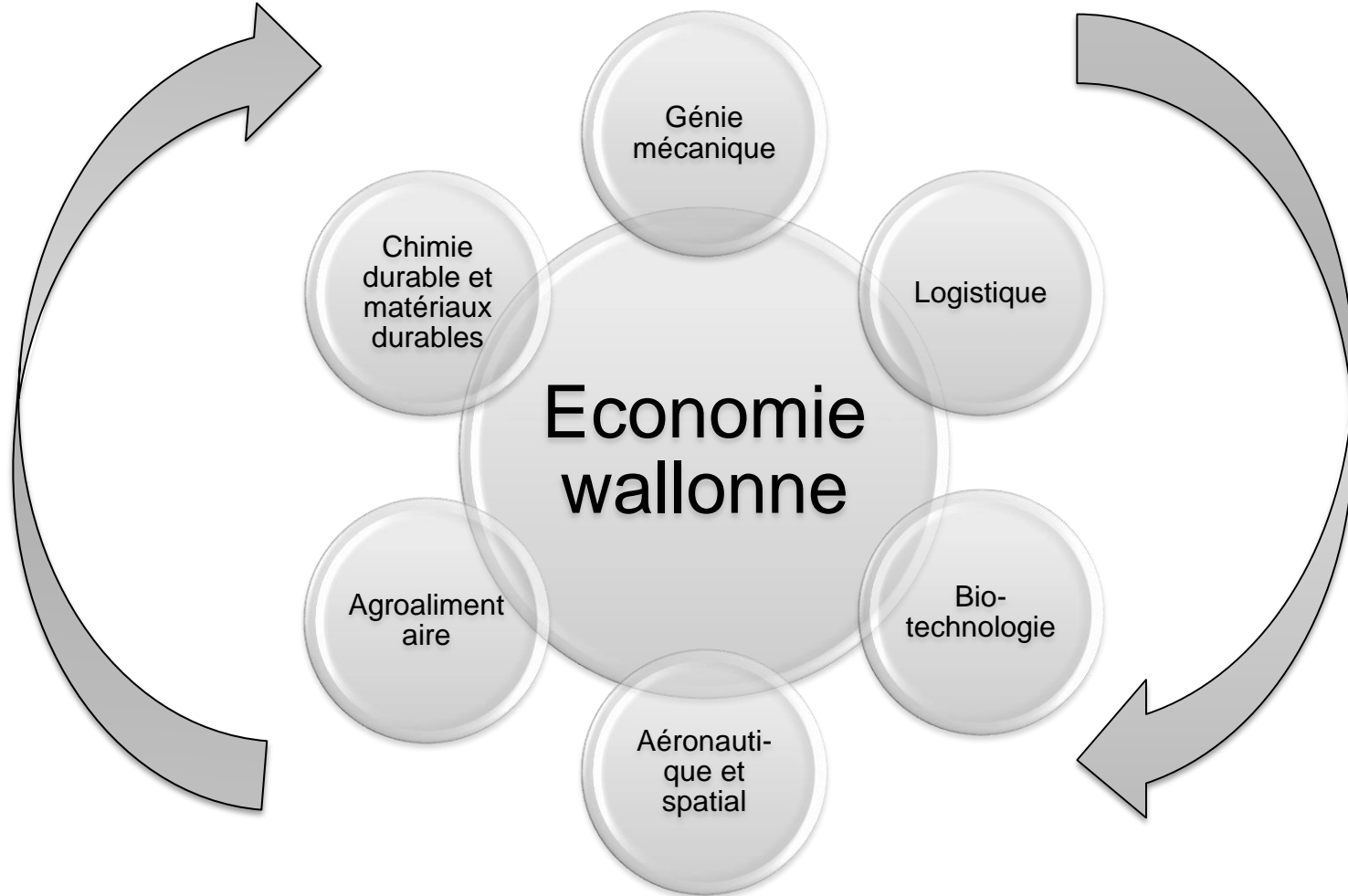
Définir des domaines prioritaires

Concentrer les moyens sur ces domaines prioritaires

Lancer des pôles de compétitivité dans ces domaines prioritaires



Domaines prioritaires de la politique industrielle wallonne



Les pôles de compétitivité

- **une politique industrielle** s'inscrivant dans la philosophie des politiques de clusters initiées depuis plusieurs années dans les pays industrialisés
- **objectifs** : renforcer l'attractivité d'une région et développer l'emploi via un dynamisme économique accru et un renforcement des synergies entre les acteurs.
- **définition** : un pôle de compétitivité = combinaison d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques et privées engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projets communs au caractère innovant.
- **un pôle par domaine prioritaire mais définition d'axes stratégiques**



- une politique pilotée par les **INDUSTRIELS**
- une politique basée sur des **PARTENARIATS** entre les entreprises (grandes et petites), les centres de recherche et les organismes de formation
- **5 domaines d'intervention** : investissement, formation, recherche, commerce extérieur et accueil d'investisseurs étrangers et équipements
- **3 ingrédients principaux** (entreprises, formation, recherche & innovation), unis **par trois priorités** : le partenariat, les projets communs concrets et la visibilité internationale
- Nouvelle gouvernance publique dans la sélection des pôles et des projets



Transport, logistique et mobilité : multi modalité, logistique durable, sûreté de la chaîne d'approvisionnement, logistique interne et gestion des processus industriels



Chimie verte, technologies environnementales, traitement et réutilisation des déchets et effluents, gestion des eaux usées, chimie bio-sourcée, gestion et stockage de l'énergie, construction durable et rénovation



Alimentation santé et qualité nutritionnelle, efficacité industrielle, emballage et agro-industrie durable.



Economie circulaire

Economie numérique



Biomarqueurs, diagnostics in vitro et in vivo, outils et équipements innovants, systèmes d'administration des médicaments, thérapies innovantes (thérapie cellulaire, protonthérapie), IT appliquées à la santé humaine, équipement médical, recherche de médicaments, procédés innovateurs et innovations organisationnelles



Création de systèmes fonctionnels (machines, équipements industriels ou produits de consommation) s'appuyant sur des technologies diverses avec un focus sur matériaux et surfaces du futur, recyclage des métaux, technologies de mises à formes.

Matériaux composites et alliages métalliques, processus industriels, systèmes embarqués, services aéroportuaires, systèmes et applications spatiales, modélisation et simulations



Mise en place d'un policy mix structurel



Dgo6 Direction de la politique économique 14 septembre 2016



Face à certains chocs, des stratégies industrielles localisées en cohérence avec la vision régionale



Arcelor Mittal

2013

- Annonce de l'arrêt de certaines activités de la phase à froid sur Liège mais poursuite des activités

Task force

- Mise en place d'une task force : Région, syndicats et Arcelor
- Objectifs : sortir des activités en fermeture, pérenniser et développer les autres activités du groupe

Actions

- Préservation de l'activité industrielle (1000 emplois)
- Nouveaux investissements
- Partenariats RW/Arcelor
- Reprise de certaines activités
- Soutien à la recherche et développement
- Fonds d'investissement public-privé
- Reconversion des sites

Inauguration du JVD



Caterpillar

2016

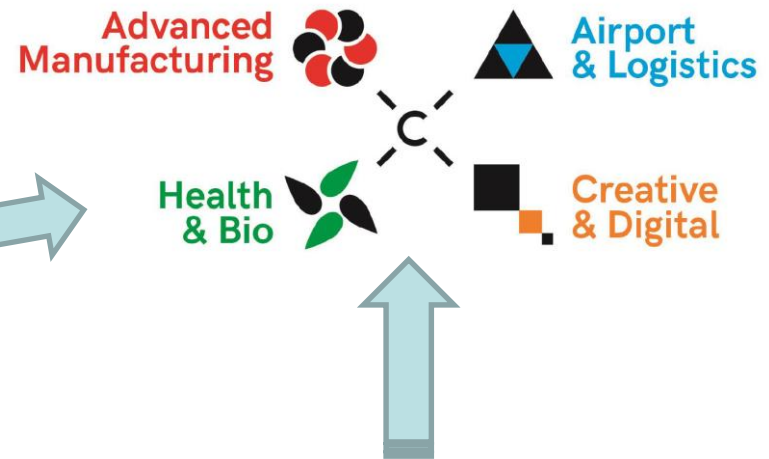
- Annonce fermeture des activités en Wallonie

Task force

- Mise en place d'une task force : Région et syndicats
- Objectifs : acquérir le site, soutenir les sous-traitants et développer de nouvelles activités

Actions

- Acquisition du site
- Plan Catch



En cohérence avec les axes stratégiques de la Région

